

Emilie Mottet

L'infirmière de guerre

Emilie Mottet est née le 11 novembre 1888 dans le faubourg des Vosges à Belfort. Elle est la fille unique de Félix Mottet, marchand de journaux, puis employé du tramway, et de Clémentine Grille, qui descend d'une famille de jardiniers. Après son brevet élémentaire, il est probable qu'Emilie Mottet a suivi la formation au métier d'infirmière dispensée par la société de secours aux blessés militaires, un organisme dépendant de la Croix-Rouge.

En 1912, elle fonde la mutualité maternelle de Belfort qui distribue des primes à l'allaitement et fournit de la layette aux parents pauvres. En février 1914, quelques mois avant que n'éclate la Première Guerre mondiale, elle se porte volontaire comme infirmière à l'hôpital militaire de Belfort pour soigner une épidémie de méningite. Après le déclenchement des hostilités, elle sert dans des hôpitaux de campagne à Dannemarie et Chavannes-les-Grands. En octobre 1916, elle demande à intégrer le service de santé de l'armée d'Orient. Elle contracte le paludisme en Macédoine et est envoyée en mission sur le front italien en janvier 1918. Elle en revient couverte de médailles : son courage pendant les bombardements et son dévouement pour les blessés lui valent notamment la croix de guerre avec deux citations, la médaille d'argent de la reconnaissance Française, la Médaille d'argent des Epidémies, la Médaille commémorative italienne, la Médaille commémorative serbe, la médaille d'Orient et la médaille Interalliée, ainsi que la croix du Combattant. En 1936 elle est promue au grade de chevalier la légion d'honneur à la demande de la section belfortaine des combattants volontaires de la Grande Guerre, qui l'a reconnait comme une des leurs. Sa réputation d'infirmière de choc l'amène encore à être appelée par la Croix Rouge pour participer à une mission humanitaire en faveur des sinistrés d'Oppau, ville de Rhénanie totalement détruite lors de l'explosion d'une usine chimique en septembre 1921.

La féministe

A Belfort, elle participe à diverses entreprises philanthropiques et se voit confier en 1925 la direction de la Goutte de lait. Cette association, destinée à lutter contre la mortalité infantile, encourage l'allaitement maternel, distribue du lait stérilisé et assure des consultations pour les nourrissons. Créée en 1912 et installée rue de Colmar, elle bénéficie du soutien de la haute société belfortaine. Emilie Mottet y côtoie des dames patronnesses comme Mme Carlos Bohn, l'épouse du directeur de l'usine Alsthom. Elle est également chargée d'assurer le suivi des mineurs jugés par le tribunal pour enfants.

Parallèlement à ses activités dans le domaine médical et social, Emilie Mottet est une figure du mouvement féministe de l'entre-deux guerres à Belfort. Elle organise notamment le congrès de la fédération de l'est de l'union française pour le suffrage des femmes le 6 juin 1937 à Belfort. Reçue à la mairie à la tête d'une délégation, elle rappelle, dans son discours, que jadis les femmes participaient à l'élection des bourgeois dont la mission était de gouverner la ville et invite le conseil municipal à renouer avec la tradition. Elle a expliqué rétrospectivement en 1945 les raisons de son engagement : « Quand dans le passé, j'ai milité pour l'octroi du bulletin de vote à la femme française, je l'ai fait hors de tout parti politique :

1° parce que j'estimais qu'une Démocratie et une République, pour être logiques avec elles-mêmes, se devaient de respecter l'un des premiers principes dont elles se réclamaient : l'Egalité

2° parce que sur le plan social, il m'apparaissait nécessaire que les femmes, appuyées sur le bulletin de vote, obtiennent que les lois intéressant la famille, l'assistance, le travail, ne passent plus au second plan. »

La résistante

La Seconde Guerre mondiale donne l'occasion à Emilie Mottet de prouver une nouvelle fois son sens de l'initiative. Comme représentante de la Croix-Rouge, elle prend la direction des opérations de ravitaillement pour les 30 000 prisonniers français stationnés dans la région de Belfort en juin 1940. Après leur départ pour l'Allemagne, elle devient déléguée départementale du comité central d'assistance aux prisonniers de guerre et supervise l'expédition des colis préparés par les familles et l'acheminement du courrier. Elle s'oppose à l'officier allemand chargé de la surveillance des chemins de fer à Belfort et fait accepter la présence d'une délégation française à la gare pour accueillir les réfugiés alsaciens et les prisonniers rapatriés. Dans cette affaire, sûre de son bon droit, elle n'a pas hésité à adresser une lettre courroucée à Otto Abetz, l'ambassadeur du Reich en France, et à solliciter l'arbitrage d'Adolf Hitler !

A partir de 1941, grâce au rôle officiel que lui a reconnu la Préfecture et qui lui ouvre la porte de toutes les prisons, elle se tient également aux côtés des résistants enfermés au fort Hatry ou à la caserne Friedrich. Elle effectue de nombreux allers-retours entre Belfort et Besançon pour suivre les séances du conseil de guerre et tenir informées les familles des inculpés. Dès septembre 1940, elle s'est rapprochée du réseau de renseignements Kléber-Bruno, dirigé depuis la Suisse par le Lieutenant-colonel Pourchot, et a fourni des informations et des caches aux agents de liaison durant toute la durée de la guerre.

A la Libération, Emilie Mottet est confirmée à la tête de la maison des Prisonniers et Déportés. Elle participe à la création d'un foyer pour les orphelins de guerre à Chaux. L'ordonnance du 21 avril 1944 a donné le droit de vote aux femmes mais les Belfortaines doivent attendre le mois d'août 1945 pour se rendre aux urnes. Emilie Mottet se présente à ces élections municipales sur la liste d'union républicaine anti-fasciste, rassemblement de communistes, de radicaux et de résistants sans étiquette emmené par deux anciens maires, Hubert Metzger et Pierre Dreyfus-Schmidt. Le scrutin se fait par liste avec possibilité de panachage comme dans les communes de moins de 3500 habitants aujourd'hui. Apparentée au groupe des radicaux-socialistes, c'est Emilie Mottet qui rassemble le plus de voix sur son nom au premier tour. Elle arrive en troisième position au second tour le 26 août et devient la seule femme élue au conseil municipal. Elle s'occupe du bureau de bienfaisance et siège comme administrateur à l'hôpital civil. Elle ne se représente pas en 1947. Elle réalise de fréquents voyages sur la Côte d'Azur puis revient dans sa région natale, où elle décède le 8 décembre 1976.

Archives départementales du Territoire de Belfort : 1 J 1108, 1 M 282,